



## LA LICENCE FSC TRADEMARK POUR L'UTILISATION PROMOTIONNELLE DU LOGO FSC (POUR LES ENTREPRISES NON CERTIFIÉES)

### Le logo FSC dans votre communication ? Oui, mais après approbation !

Votre entreprise a des produits labellisés FSC dans son choix de produits ? Vous aimeriez les promouvoir en utilisant le label FSC dans vos communications ? C'est aujourd'hui possible grâce à un contrat de licence pour l'utilisation de la marque FSC.

Pour l'obtention de cette licence d'utilisation de la marque FSC, les entreprises belges (ou établies en Belgique) peuvent faire appel au FSC Belgique.

### Votre propre licence FSC Trademark

Vous n'êtes pas détenteur d'un certificat FSC mais vous souhaitez toutefois communiquer sur vos choix en matière de produits FSC, ou vous souhaitez faire correctement la promotion de produits FSC labellisés (individuellement) dans votre assortiment? Sachez que cela est possible grâce à la licence FSC Trademark.

Le système FSC prévoit en effet, et spécifiquement pour les détaillants, la possibilité d'utiliser les marques FSC pour leur offre en produits labellisés FSC ou d'en faire la promotion sans pour autant devoir disposer de la certification FSC Chain of Custody (CoC).

Les conditions pour cela sont que la société :

- Achète des produits certifiés FSC qui soient tous individuellement et correctement pourvus du label 'FSC on-product' et
- Que ces produits soient revendus sans avoir été transformés.
- Aucune garantie FSC ne doit être mentionnée sur la facture et les autres documents d'achats.

Signalons que si un (ou plusieurs) des éléments repris ci-avant ne devait pas être rencontré, alors un certificat FSC CoC est nécessaire :

- lorsque la vente concerne des produits FSC qui ne sont pas labellisés ou pas physiquement labellisés individuellement et que l'on souhaite vendre avec la mention FSC, et/ou lorsque l'on souhaite effectuer soi-même un changement, une transformation du produit (par ex/ reconditionner ou apposer le label FSC pour spécifier le caractère certifié du produit).
- si l'on veut donner lors de la vente d'un produit FSC, la garantie FSC sur la facture de vente et ainsi apporter la garantie officielle FSC au client (professionnel) qui le demande (par exemple : lorsqu'un produit FSC est acheté chez un détaillant par un professionnel qui possède un certificat FSC CoC et que ce dernier souhaite à son tour valoriser ce produit FSC auprès de ses propres clients,...).

## FSC TRADEMARKS

- Les marques déposées FSC (le logo FSC, l'appellation 'Forest Stewardship Council' et les lettres FSC) sont la propriété de FSC international et sont donc couvertes par les législations pour les marques.
- Cela signifie que toute utilisation des marques FSC nécessite au préalable une approbation.
- Toute entreprise peut, via un contrat de licence d'utilisation de la marque déposée FSC, bénéficier et utiliser ces marques déposées.

## Quels avantages m'offre une licence FSC Trademark?

Si votre société conclut un accord pour obtenir la licence FSC Trademark, vous avez alors la possibilité d'utiliser les marques FSC d'une manière correcte et officielle par identification et enregistrement. Cette utilisation comprend la promotion de produits labellisés FSC avec les marques FSC dans vos catalogues, toutes-boîtes, points de vente ou sur votre site internet. Ceci concerne également la communication générale sur le label FSC et/ou sur vos choix. Grâce à l'utilisation des marques FSC, vous pouvez donner une visibilité plus importante à votre offre FSC et/ou montrer l'engagement de votre organisation pour des produits en bois et/ou en papier d'origine responsable.

Les détenteurs d'une licence FSC Trademark peuvent également insérer le cas échéant et gratuitement leurs données ainsi que leur assortiment en produits FSC sur le site officiel de recherche créé par FSC Belgique : [www.ikzoekFSC.be](http://www.ikzoekFSC.be) et [www.jechercheduFSC.be](http://www.jechercheduFSC.be)

Les membres du Groupe d'entreprises FSC ont également des possibilités supplémentaires pour attirer l'attention des visiteurs sur leur entreprise et pour leur présenter leur offre FSC (en insérant par exemple le logo de leur entreprise dans la liste des résultats, en y joignant des informations supplémentaires sur leur société et/ou leur assortiment,...). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir plus d'information sur le sujet.



## Que coûte une licence FSC Trademark?

En tant que détenteur d'une licence FSC Trademark, vous devez vous acquitter d'une cotisation annuelle qui couvre les frais administratifs liés au traitement de votre dossier et au contrôle de votre utilisation des Trademarks FSC. Vous trouverez ci-dessous une grille tarifaire présentant plusieurs catégories. Lors de votre inscription, il vous sera demandé de nous indiquer dans quelle catégorie vous souhaitez figurer sur base de vos besoins.

\* Les prix ci-dessous sont hors TVA:

Catégorie	Tarif par an
<b>Catégorie 0:</b> enregistrement d'une organisation/structure à but non lucratif qui utilise les Marques FSC, mais pas dans un cadre commercial	0€/ an
<b>Catégorie 1:</b> enregistrement pour un nombre limité par an d'approbations par an (max 3)	95€/ an*
<b>Catégorie 2:</b> enregistrement pour un nombre moyen d'approbations par an (<10)	250€/ an*
<b>Catégorie 3:</b> enregistrement pour un nombre élevé d'approbations par an (<30)	475€/ an*
<b>Catégorie 4:</b> enregistrement pour un nombre illimité d'approbations par an	850€/ an*

## Comment devenir détenteur d'une 'Licence FSC Trademark'?

Si votre entreprise ou organisation est intéressée pour utiliser les Trademarks FSC dans le cadre d'une licence FSC, alors nous vous invitons sans plus tarder à prendre contact avec FSC Belgique. Sur base de vos besoins, un accord de Licence FSC Trademark (Trademark License Agreement – TLA) pourra être signé. Lorsque cet accord nous sera retourné signé, FSC Belgique vous fournira toutes les informations ainsi que les fichiers pratiques pour démarrer.

Signalons également que cet accord de licence de Trademark est à renouveler chaque année.

## Comment cela fonctionne t-il en pratique?

Après réception de votre accord de licence FSC Trademark signé, FSC Belgique vous envoie toutes les informations pratiques ainsi que les logos FSC prêts à l'emploi qui intègrent déjà le code de licence de votre entreprise. Votre société est alors enregistrée avec ce code dans une base de données publique.

Chaque utilisation du logo FSC (ou toute autre usage des Trademarks FSC) doit être soumis au préalable à FSC Belgique pour approbation. Même si cela nécessite un temps d'analyse en fonction du contexte et de l'application, vous obtenez une réponse dans des délais courts. Lorsque votre société démontre qu'elle connaît, maîtrise et respecte bien les règles d'utilisation, la procédure peut être allégée vers un système 'd'auto approbation' dans un cadre fixé.

### Exigences graphiques à respecter

Un des aspects importants qui est toujours contrôlé est l'utilisation correcte du logo FSC au niveau graphique. Grâce aux logos prêts à l'emploi que vous recevez et qui intègre votre propre code de licence, une utilisation correcte est favorisée laissant peu de place aux erreurs.

### La promotion des produits FSC : démontrer la garantie FSC lors d'un achat

Lorsqu'il s'agit d'une communication ou de la promotion de produits labellisés FSC dans votre assortiment, une facture d'achat (au minimum) par référence de produit doit être envoyée à FSC Belgique pour vérification. Il va sans dire que ce type d'information est traitée en interne par FSC Belgique dans la plus grande confidentialité et que les données financières peuvent être masquées si souhaité. Il est par contre primordial que cette 'facture FSC' soit correcte, en d'autres mots que celle-ci présente les éléments suivants :

- elle doit être établie par une entreprise détentrice d'un certificat FSC CoC toujours valide ;
- elle doit mentionner le code de certification FSC CoC de l'entreprise qui l'établit ;
- elle doit mentionner clairement les produits FSC avec la mention FSC.

Signalons qu'au niveau de la promotion de votre offre FSC, celle-ci sera intégrée automatiquement et gratuitement dans notre guide des fournisseurs [www.jechercheduFSC.be](http://www.jechercheduFSC.be) et [www.ikzoekFSC.be](http://www.ikzoekFSC.be). Les visiteurs qui sont à la recherche de ce type d'offre FSC pourront ainsi prendre connaissance de ce que vous pouvez proposer.

